



L'insertion par l'Emploi

# Rapport d'activité 2025

Mai 2026



## Table des matières

|      |  |    |
|------|--|----|
| 1.   | Introduction : le mot du Président.....  | 4  |
| 1.1. | Une année 2025 réussie .....   | 4  |
| 1.2. | 2025 en 3 mots .....   | 4  |
| 1.3. | Les équipes et implantations GREP au 31 décembre .....   | 5  |
| 2.   | Vue globale des programmes d'accompagnement.....   | 6  |
| 3.   | Les programmes d'accompagnement des PPSMJ : Dedans - Dehors .....  | 7  |
| 3.1. | Présentation des 3 programmes : MAPP, PPE, PARME .....   | 7  |
| 3.2. | Bilan d'activité des programmes d'accompagnement d'aménagement de peine....  | 9  |
| 3.3. | Profil des personnes accompagnées .....  | 12 |
| 3.3. | Accompagnement des allocataires du RSA - Métropole de Lyon : Un nouveau départ pour des résultats en ligne avec les objectifs..... | 14 |
| 3.4. | Politique de la Ville : Des Projets pour les Quartiers Prioritaires de la Ville à Bourg en Bresse (QPV) .....                      | 16 |
| 3.5. | Lutte contre les addictions en milieu professionnel.....   | 18 |
| 4.   | La Formation Professionnelle : Notre offre au service des entreprises et des probationnaires .....                                 | 19 |
| 4.1. | Les Modules d'Accès à l'Emploi : Une immersion sécurisée en entreprise .....   | 19 |
| 4.2. | En milieu carcéral, les formations aux Techniques de Recherche d'Emploi, un atout de plus pour la réinsertion .....                | 20 |
| 5.   | GREP intérim : l'efficacité dans la remise à l'emploi .....  | 21 |
| 6.   | Gouvernance.....   | 24 |
| 7.   | Résultats 2025.....  | 25 |
| 8.   | Les perspectives 2026 .....  | 26 |
| 8.1. | Développer encore l'activité .....   | 26 |
| 8.2. | Continuer la transformation .....  | 26 |

## 1. Introduction : le mot du Président

### 1.1. Une année 2025 réussie

Je suis heureux d'ouvrir ce rapport d'activité sur une tonalité positive en déclarant que 2025 est pour GREP une année réussie :

- Nos programmes se sont bien développés et les équipes ont atteint les objectifs quantitatifs et qualitatifs auxquels nous nous étions engagés auprès de nos prescripteurs – financeurs.
- Le résultat financier consolidé de GREP et de GREP Intérim est légèrement positif, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années même si GREP Association a toujours un résultat d'exploitation négatif.
- GREP a entamé et continue sa transformation.

### 1.2. 2025 en 3 mots

Nous avons :

- Consolidé :
  - L'adaptation de la structure : externalisation des paies internes (Hors intérimaires) en janvier, externalisation de la comptabilité en avril, amélioration de différents processus et moyens internes.
  - L'équipe salariée avec l'arrivée de 2 CIP et une assistante. L'équipe est désormais stable avec une complémentarité entre Séniors et Juniors ou plus récents dans la structure.
  - Nos relations partenariales : Avec nos partenaires financeurs et nos partenaires opérationnels.
- Développé l'activité
  - 2 nouveaux programmes « Justice » démarrés, l'un dans l'Ain, l'autre dans le Rhône.
  - De nouvelles formations en détention (Loire et Ain)
  - Des innovations dans les accompagnements collectifs (Théâtre, CV vidéo,...)

- Entamé et continué la transformation de GREP

C'est l'ambition que nous partageons le 18 juin dernier lors de l'Assemblée Générale 2025. Nous avons donné le cap vers une activité élargie officiellement à d'autres publics que les publics justice, qui s'appuie sur notre savoir-faire d'accompagnement vers l'emploi et notre ancrage dans le monde économique. GREP ouvert, qui travaille en partenariat, qui enrichit ses pratiques. Nous sommes en route :

- Vers un GREP avec plus de transversalité et d'homogénéisation entre nos programmes : Hinda CHERRAD est désormais Coordinatrice des programmes « Justice ».
- Vers un GREP encore plus en lien avec l'ensemble des parties-prenantes : Deux actions seront présentées dans les perspectives 2026.

Ces résultats sont le fruit de l'engagement de chacune et chacun de nos salariés qui allient expérience et envie.

De l'engagement des bénévoles qui viennent en soutien des CIP ou travaillent dans les fonctions support de GREP.

De l'excellence des relations opérationnelles avec les équipes de l'Administration Pénitentiaire et les équipes de La Métropole ainsi qu'avec les autres partenaires qui interviennent dans nos programmes d'accompagnement.

Du soutien de nos financeurs.

## **Je les en remercie chaleureusement**

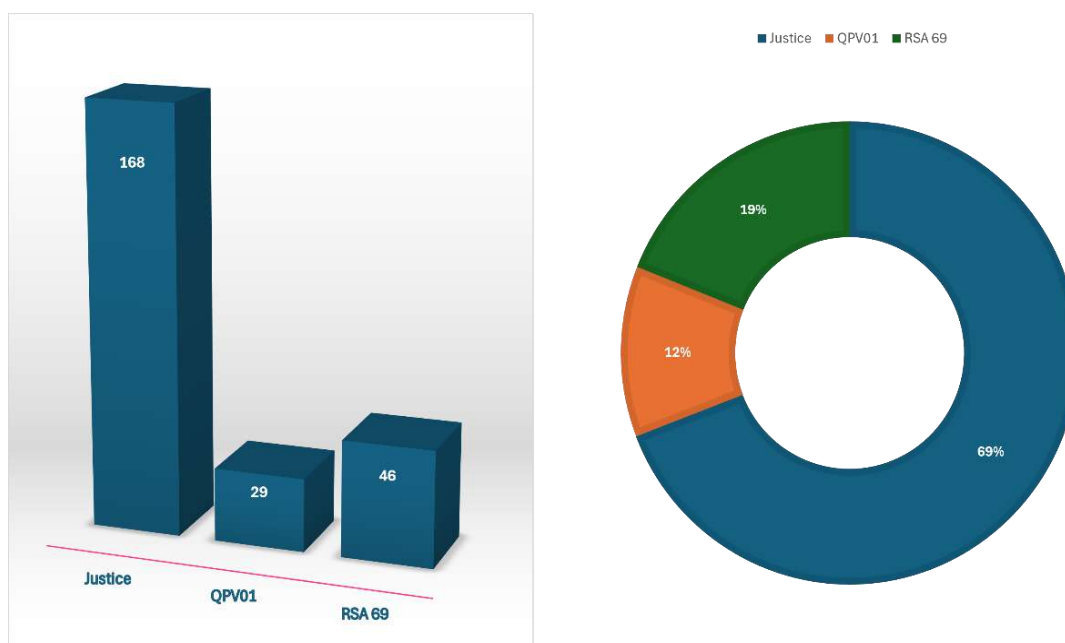
### **1.3. Les équipes et implantations GREP au 31 décembre**

- 3 agences GREP : Lyon, Bourg-en Bresse et Saint-Etienne
- 1 agence GREP Intérim à Lyon
  
- 4 Conseillères et Conseillers d'Insertion professionnelle (CIP) dont une Coordinatrice des programmes « Justice »
- 2 Chargés de Relations Entreprises dont un Responsable de l'agence d'Intérim
- 3 Assistantes Administratives
- 1 Technicienne Administrative et Paie pour les intérimaires
- 1 Directeur

## 2. Vue globale des programmes d'accompagnement

Nos Conseillers d'Insertion Professionnelle (C.I.P.) accompagnent 3 types de public vers l'emploi : Les Personnes Placées Sous-Main de Justice, des personnes issues de Quartiers Prioritaires de la Ville et des bénéficiaires du RSA.

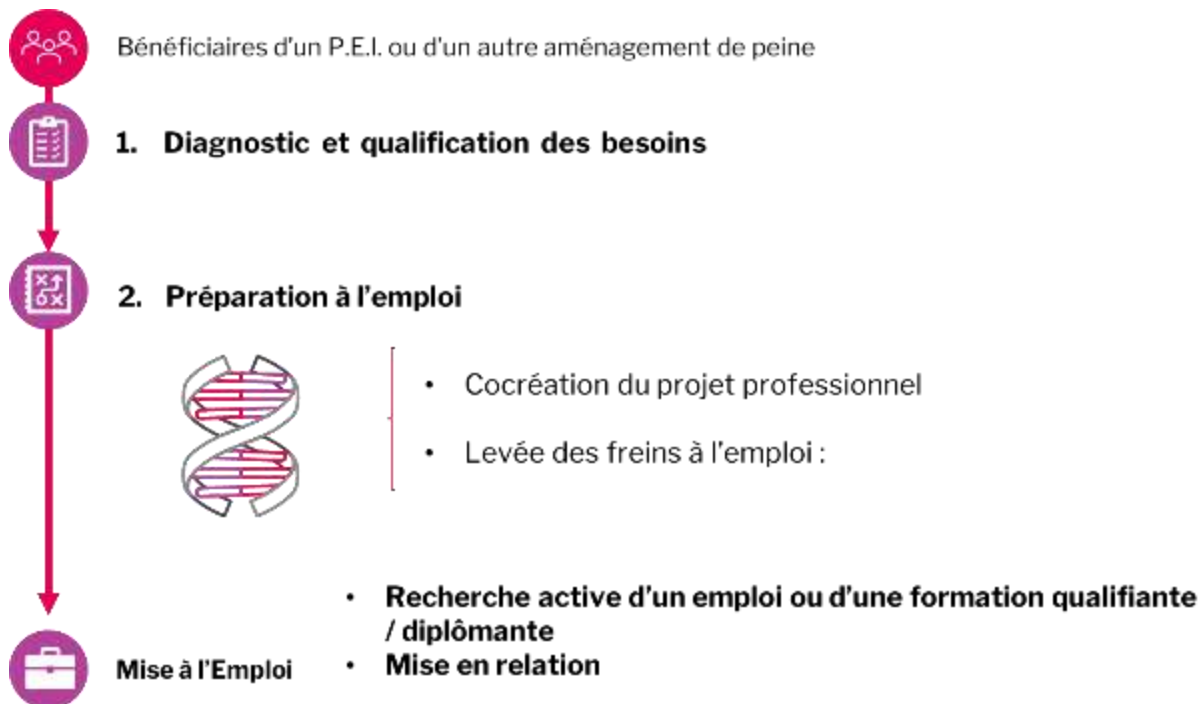
Voici une vue globale du nombre de personnes accompagnées



Les Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) représentent 70% du total des personnes accompagnées.

Quel que soit le programme d'accompagnement, il comporte les 3 étapes présentées dans le visuel suivant. L'accompagnement et le temps passé sur chacune de ces étapes est variable en fonction de la personne accompagnée et des difficultés qu'elle rencontre.

## Les 3 étapes d'un programme d'accompagnement



## 3. Les programmes d'accompagnement des PPSMJ : Dedans - Dehors

### 3.1. Présentation des 3 programmes : MAPP, PPE, PARME

Les appellations des programmes d'accompagnement sont différentes notamment par leur histoire. Cependant, ils ont en commun :

- D'être un outil à la disposition des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et des Juges d'Application des Peines. (JAP)
- D'être démarrés en détention ou après la sortie de détention (Milieu Fermé ou Milieu Ouvert). Quand ils sont démarrés en détention, l'action des CIP de GREP démarre en amont de la requête d'Aménagement de Peine . Le CIP est partie prenante avec le Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (CPIP) et le détenu pour élaborer le dossier de demande d'Aménagement auprès du JAP et son passage en Débat Contradictoire .

- D'être constitués d'un accompagnement renforcé avec 1 à 3 rencontres par semaine, individuelles ou collectives selon les programmes. Ces accompagnements démarrent là où en est la personne, à savoir par l'accès aux droits si nécessaire, la co-conception du projet professionnel en fonction des appétences et des compétences de cette personne, la préparation à la recherche active d'emploi et la mise à l'emploi. Lorsque l'aménagement de peine est un Placement Extérieur Individualisé (PEI), il s'agit d'une prestation payée par l'Administration Pénitentiaire en fonction du nombre de jours d'accompagnement. Les autres programmes sont financés par diverses subventions et autres fonds privés.
- De bénéficier de la mobilisation d'un réseau d'Entreprises, d'organismes de formation, d'agences d'Intérim et de Structures d'Insertion par l'Activité Economique, réseau complété sur le Rhône par GREP Intérim.

## Liste des programmes « Justice »

- **PARME : Programme d'Accompagnement Renforcé de Mise à l'Emploi** : Ce sigle est utilisé depuis 2024 pour les accompagnements dans le cadre des Placements Extérieurs Individualisés (PEI). En 2025, ce programme a été activé dans l'Ain. Il avait été réactivé dans le Rhône en 2024. Sa spécificité réside dans l'intensité de l'accompagnement. Les personnes ont des entretiens individuels ou des ateliers collectifs 3 fois par semaine.
- **MAPP : Mobilisation Autour du Projet Professionnel** : Programme mis en place pour les autres aménagements de peine. Sa durée est de 8 à 12 semaines + 9 semaines si la personne intègre un stage en entreprise rémunéré dans le cadre du dispositif MAE : Module d'Accès à l'Entreprise. Ce module spécifique à GREP est financé par le Conseil Régional dans le cadre des programmes de formation professionnelle. Ce dispositif a été lancé en 2025 dans le Rhône.
- **PPE : Un Patron, Un Probationnaire, Un Emploi**. Programme dans la Loire, équivalent du MAPP, il concerne les aménagements de peine autres que les PEI. Il est issu d'un projet initié en 2018 par des magistrats de l'application des peines du tribunal judiciaire de Saint-Etienne et par Jean Munster, alors délégué du Procureur de la République et ancien chef d'entreprise. Il fédère environ 45 entreprises classiques, parties prenantes autour de GREP et des probationnaires accompagnés, plus des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et des organismes de formation.

## 3.2. Bilan d'activité des programmes d'accompagnement d'aménagement de peine

### 168 PPSMJ accompagnées en 2025

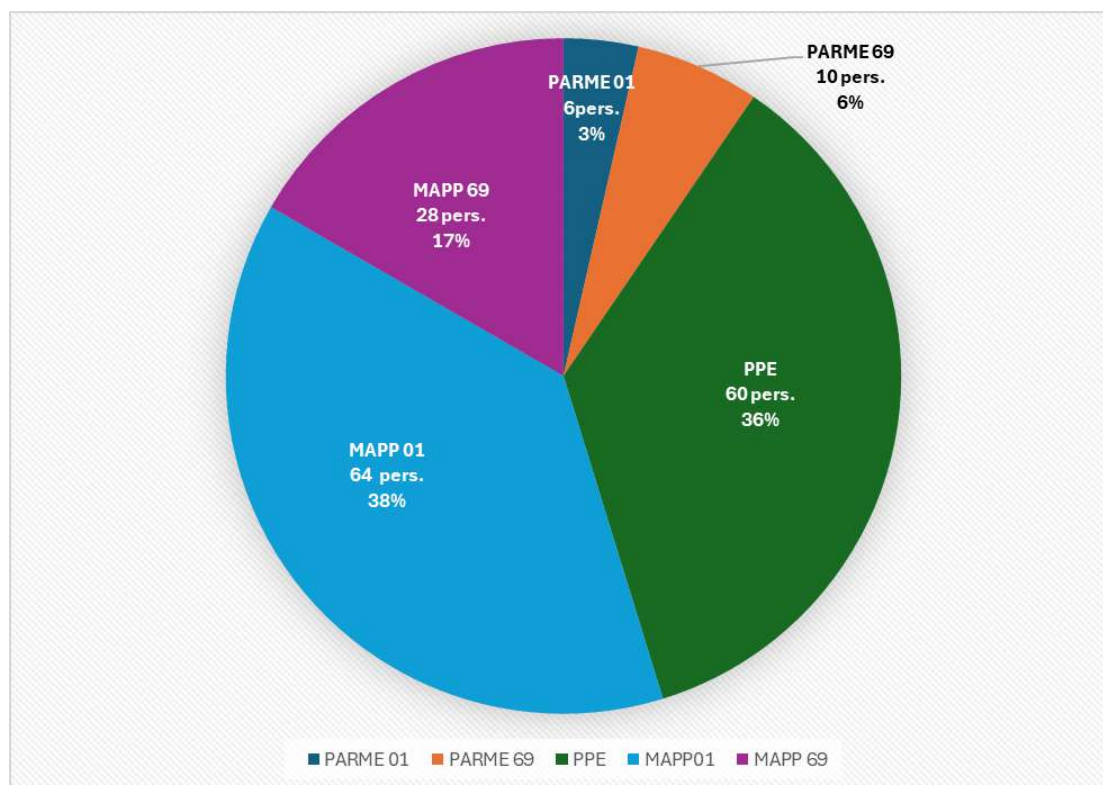
L'activité d'accompagnement a plus que doublé par rapport à l'année dernière :

2024 : 200 personnes rencontrées, 70 accompagnées.

2025 : 252 personnes rencontrées, 168 accompagnées.

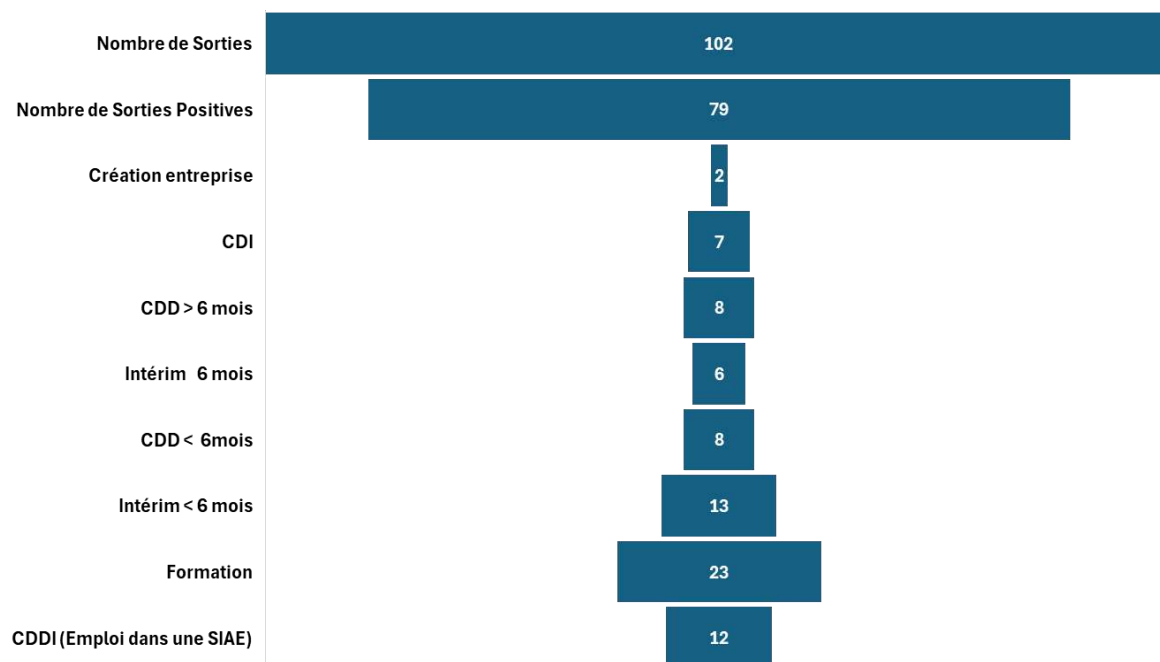
70 personnes accompagnées dans l'Ain contre 36 en 2024, 60 personnes accompagnées dans la Loire contre 34 en 2024. Ces résultats sont le fruit d'une année pleine - Certaines permanences avaient été suspendues en début d'année 2024 - et d'une grande efficacité des équipes

MAPP a démarré dans le Rhône, et PARME dans l'Ain.



## Un taux de sorties positives de 77%

C'est un taux particulièrement élevé cette année. Rappelons que notre objectif, partagé avec nos financeurs est de 60%



## GREP : Acteur de l'Aménagement de Peine en 2025

### Le duo gagnant :



Conseiller Pénitentiaire  
D'Insertion et de Probation  
(CPIP)



Conseiller d'Insertion  
Professionnelle de GREP (CIP)

- 103 mesures ont été accordées sur 125 dossiers demandés :
- = 82% d'accord
- (149 nouveaux bénéficiaires )
- 22 permissions de sortie accordées
- Les CIP ont organisé 18 rencontres collectives avec des employeurs en détention

Fidèle à sa mission, GREP est toujours un acteur majeur de l'Aménagement De Peine puisque 103 mesures ont été accordées alors que nous avons accompagné 149 nouveaux bénéficiaires. C'est aussi 82% d'accord de la part des Juges d'Application des Peines, ce qui prouve la crédibilité que nous avons vis-à-vis d'eux.

C'est grâce au très bon fonctionnement entre les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) et les Conseillers d'Insertion Professionnelle (CIP) de GREP que ces résultats sont possibles.

C'est grâce aux permanences que les salariés de GREP et GREP Intérim font au sein des établissements pénitentiaires que les personnes sont orientées. 61 permanences ont été tenues en 2025. En voici le bilan :

## 61 permanences en détention :

### Bilan des permanences menées

- **22 permanences** au Centre pénitentiaire de La Talaudière (Saint-Etienne) – 54 pers. rencontrées
- **28 permanences** au Centre pénitentiaire de Bourg – 98 pers. rencontrées
- **13 permanences** à la Maison d'arrêt de Corbas – 35 pers.
- **9 permanences** à Villefranche-sur-Saône – 23 pers.
- **11 permanences** à Saint Quentin Fallavier – 35 pers.

### 3.3. Profil des personnes accompagnées

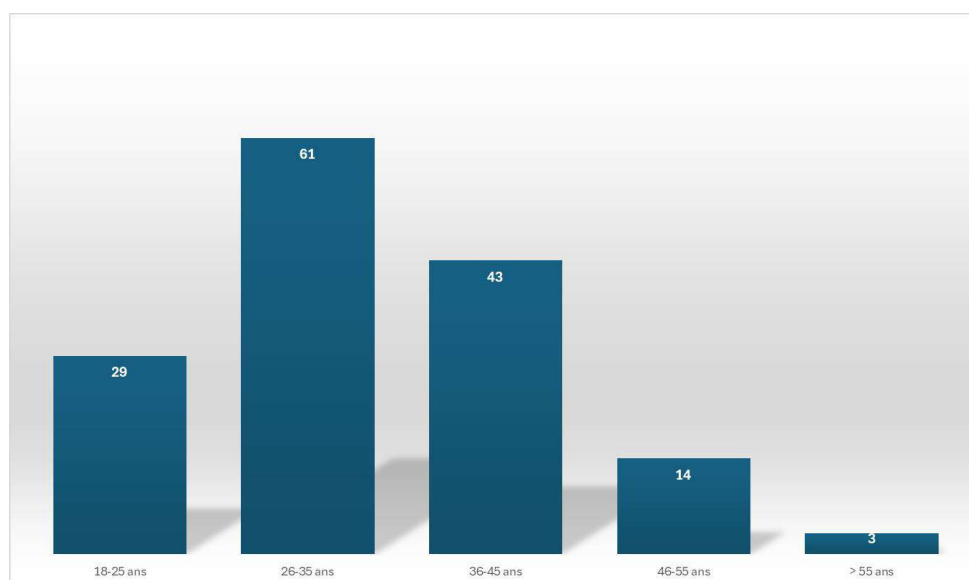
Comme pour la population carcérale, les 168 personnes que nous accompagnons, dont 149 nouvelles personnes, sont presque exclusivement des hommes. (94%).

Sur les 149 nouvelles personnes accompagnées, les mesures de justice sont :

#### Types de mesure de justice :

| Types de mesure de justice                  | 149 | 100% |
|---|-----|------|
| Semi-Liberté                                | 59  | 40%  |
| DDSE (Bracelet électronique)                | 15  | 10%  |
| Libération conditionnelle                   | 4   | 3%   |
| Sursis Probatoire                           | 40  | 27%  |
| Contrôle Judiciaire                         | 4   | 3%   |
| Suivi socio-judiciaire                      | 3   | 2%   |
| Placement extérieur (partie accompagnement) | 24  | 16%  |

#### Agés : sur 149 nouvelles personnes accompagnées



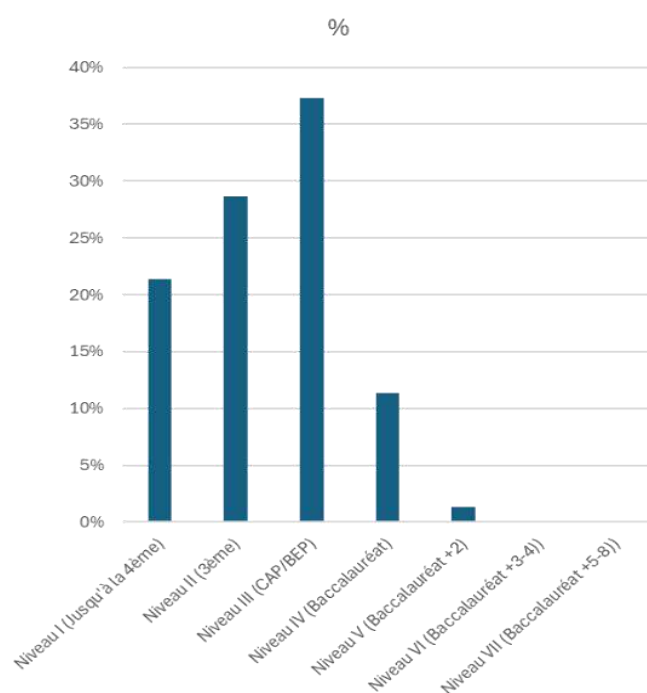
70% des personnes accompagnées ont entre 26 et 45 ans dont 40% pour la seule tranche des 26-35 ans, ce qui est similaire à l'année 2024.

## Les freins à l'emploi :

71% des personnes accompagnées n'ont pas le permis, ce qui peut être un frein pour des emplois éloignés de chez eux ou à des horaires décalés. Mais c'est sans doute la donnée suivante qui est la plus problématique : 29% n'ont pas leur propre logement. Ils peuvent habiter chez de la famille, des amis avec plus ou moins de stabilité.

Il faudrait ajouter les problèmes de santé que rencontrent 60 à 70% des personnes avec notamment les addictions (produits, jeux vidéo)

50% des personnes accompagnées ont un niveau 3<sup>ème</sup> ou inférieur. 37% ont un CAP ou un BEP. 12% un BAC et 1% avait un bac +2.



**71%**



**29%**

### 3.3. Accompagnement des allocataires du RSA - Métropole de Lyon : Un nouveau départ pour des résultats en ligne avec les objectifs.

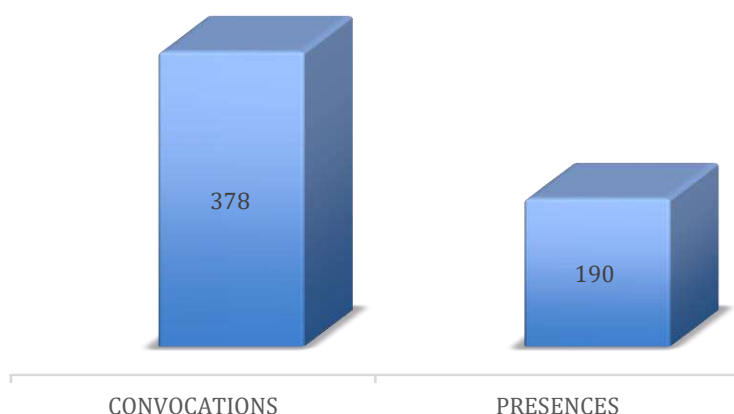
#### Une file active de 35 personnes accompagnées. Un public élargi. Un territoire resserré.

En 2025, nous avons fait le choix, avec La Métropole, d'élargir notre public, qui était auparavant uniquement des publics « justice », à l'ensemble des allocataires du RSA. Ce choix s'est accompagné d'une focalisation sur un territoire, les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon – territoire de la Commission Locale d'Insertion N°4 (CLI4), alors que nous recevions des bénéficiaires de toute la Métropole auparavant. Ce territoire concentré a permis à la fois une meilleure accessibilité pour les allocataires et un lien plus fort avec les acteurs du territoire, en particulier les autres acteurs associatifs et les agents de La Métropole et de la Maison Métropolitaine de l'Insertion par l'Emploi (MMIE)

En 2024, la Métropole avait repensé cet accompagnement pour le renforcer en termes de rencontres avec le bénéficiaire et par une mise en dynamique plus forte avec des moments collectifs : ateliers internes à la structure ou démarches complémentaires à l'extérieur de celle-ci. Cette demande de la Métropole, en lien avec la Loi Plein-Emploi, porte donc sur un accompagnement plus présent. Même si cet accompagnement n'est pas aussi renforcé que celui dont bénéficient les personnes en aménagement de peine, la philosophie de mise en dynamique est similaire. Cela permet aussi à GREP d'investir dans des actions collectives mutualisées entre les programmes d'accompagnement.

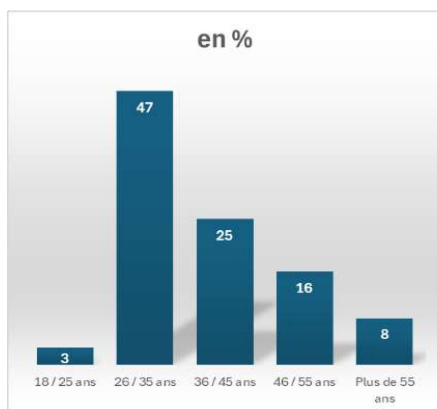
#### 190 entretiens physiques, 140 entretiens téléphoniques.

#### Un taux de présence de 50%



Les objectifs quantitatifs et qualitatifs des accompagnements ont été globalement atteints. Une des différences entre ce public et le public Justice est le taux de présence aux entretiens ou aux ateliers collectifs. Le ressenti de l'obligation de présence est certainement moins fort pour les publics RSA. La durée d'inscription dans un parcours d'accompagnement – chez GREP ou ailleurs – peut-être aussi plus important et la dynamique vers le retour à l'emploi est plus difficile à établir pour certains.

**75% des bénéficiaires ont entre 26 et 45 ans. Des freins à l'emploi bien présents.**

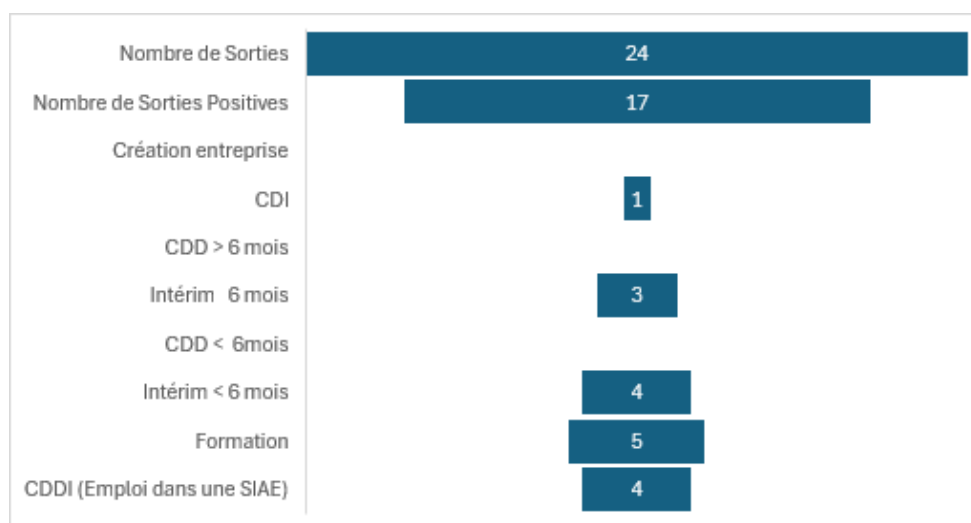


- **28% sans diplôme**
- **18% de Bac et +**
- **85% H – 15% F**
- **En couple : 11%**
- **7% SDF 11% chez un tiers**
- **20% titulaire du permis B**

## 3.4. Politique de la Ville : Des Projets pour les Quartiers Prioritaires de la Ville à Bourg en Bresse (QPV)

27 personnes accompagnées dont 16 issus de QPV.

64% de sorties positives. (1CDI, 3CDD, 6CDDI, 4 intérim, 2 formation, 1 alternance)



Les personnes éloignées de l'emploi et en situation de précarité issues des QPV cumulent souvent des difficultés multiples telles que : sorties précoces du système scolaire sans diplôme ou qualification, problèmes de santé, de logement, de mobilité, de budget, mesure de justice...

Les situations de ces personnes, pour certaines invisibles, décrocheuses et souvent en rejet des institutions nécessitent une attention et un repérage spécifique afin de remettre du lien, renouer une relation de confiance, et progressivement les remobiliser dans un parcours d'insertion durable.

## Des ateliers autour de 3 thématiques principales :

- La construction d'outils de recherche d'emploi qui permettront à chaque personne de travailler : le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche, la réponse à des offres, le réseau, la place du numérique dans sa recherche d'emploi.
- Les incontournables de l'entreprise (code du travail, règlement intérieur, codes du savoir-être et du savoir vivre en entreprise : intégrer les règles professionnelles)
- Confiance en soi et estime de soi : accroître son employabilité par la valorisation de soi, communication verbale et non verbale, communication non violente

L'idée est aussi d'intégrer au sein de ces sessions des personnes issues de différentes origines et structures : personnes placées sous-main de justice et personnes provenant d'autres structures de Bourg en Bresse Agglomération : Point Info Emploi (PIE), Mission locale, Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte, Saliba (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

## Une innovation en 2025 : les CV Vidéos

En 2024 les personnes accompagnées avaient pu, grâce au travail avec « Radio B », enregistrer un CV audio, cette année, certaines d'entre elles ont aussi pu enregistrer un CV Vidéo avec un autre de nos partenaires.

La réalisation de CV en audio ou en vidéo est une démarche très impliquante. Elle renforce la mobilisation des bénéficiaires et favorise grandement l'appropriation de leur projet et la manière de le présenter.

## 3.5. Lutte contre les addictions en milieu professionnel



**En partenariat avec  
Addiction France et l'association Rimbaud**



Temps d'échange  
en entreprise



Temps d'échange avec  
les personnes  
accompagnées par le  
GREP



Session de formation  
des CIP du GREP

Ce projet se fait en continuité de l'action, initiée dans l'Ain en 2024, puis qui s'est développé en 2025 dans la Loire. Il visait à sensibiliser l'ensemble des acteurs du milieu professionnel aux addictions, à favoriser le repérage précoce des situations de dépendance et à offrir un accompagnement adapté aux salariés en difficulté. L'objectif final était de contribuer à la prévention des addictions en milieu professionnel et d'améliorer le bien-être des salariés.

Cela permet également de mettre en place des temps d'échanges en entreprise pour celles qui accueillent des personnes issues de parcours GREP, avec les bénéficiaires eux-mêmes ainsi qu'une formation à destination des derniers CIP et assistantes non formés notamment du fait de leur arrivée récente.

Une formation à destination des entreprises est en développement en 2026.

## 4. La Formation Professionnelle : Notre offre au service des entreprises et des probationnaires

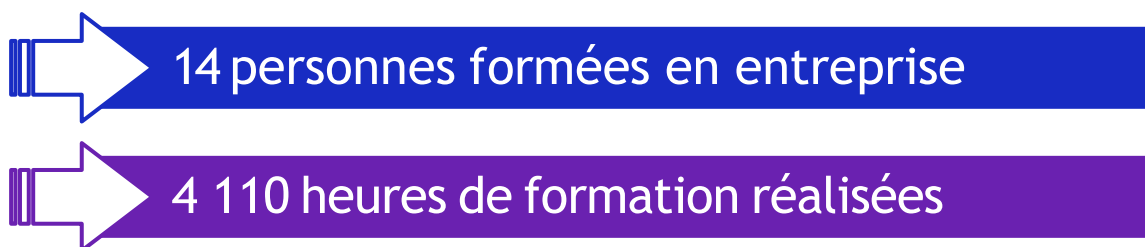
### 4.1. Les Modules d'Accès à l'Emploi : Une immersion sécurisée en entreprise

**Ce Module d'Accès à l'Entreprise (MAE) est un stage de 9 semaines en Entreprise, gratuit pour l'entreprise et pendant lequel le stagiaire est rémunéré et toujours accompagné par le CIP de GREP.**

Complément de la boîte à outils du GREP, ce dispositif financé par le Conseil Régional permet aux stagiaires de s'immerger durant 9 semaines au sein d'une entreprise puis de s'inscrire dans un parcours professionnalisant à l'issue de cette période (emploi ou formation professionnelle).

Ce stage offre la possibilité d'évaluer les savoir-faire et les savoir-être des candidats, de pointer les difficultés liées à une situation de travail et de mesurer le chemin restant à parcourir jusqu'à l'emploi.

Au-delà de l'insertion professionnelle, ce stage est souvent une adaptation progressive au poste de travail et aux exigences de l'entreprise avant l'emploi direct. L'enjeu est également d'assurer la transition entre la rupture due à l'incarcération et la confrontation à la réalité sociale et économique.



## 4.2. En milieu carcéral, les formations aux Techniques de Recherche d'Emploi, un atout de plus pour la réinsertion

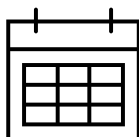


**Un partenariat historique** avec les CFPPA Les Sardières de Bourg-en-Bresse et Montravel de Saint-Etienne



**De nouveaux partenariats** avec le centre de formation FIF conseil et « Les clés de l'Atelier »

Les CIP de GREP interviennent lors de ces formations techniques pour adultes aux **métiers des productions horticoles, d'agents de propreté et d'hygiène et second œuvre du bâtiment**

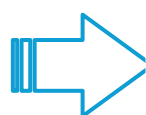


La durée de cette formation est de **24 à 34 heures par stagiaires**

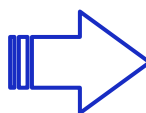
Depuis plusieurs années, Le GREP est partenaire des CFPPA Les Sardières de Bourg-en-Bresse et Montravel de Saint-Etienne. Les CIP de GREP interviennent lors de ces formations techniques pour adultes aux métiers des productions horticoles.

En 2025, dans le cadre du développement de nos activités, les CIP sont intervenus en complément de la formation d'Agent de Propreté et d'Hygiène dispensée par la société FIF conseil, ainsi que dans celle de "Bâtiment Second Œuvre »" par les Clés de l'Atelier. (Peinture, placo...)

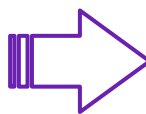
Ces formations sont complémentaires des formations techniques et visent à mettre tous les atouts du côté des bénéficiaires pour retrouver un emploi en fin de détention.



**11 sessions de formation**



**82 personnes formées**



**1 956 heures de formation réalisées**

## 5. GREP intérim : l'efficacité dans la remise à l'emploi

Une année de stabilité et de croissance



Au cours de cette année, GREP intérim a enregistré une croissance de 10% par rapport à 2024 avec un total de 38 ETP ainsi qu'un chiffre d'affaires de 2 M€ dont 153K€ d'aide aux postes.

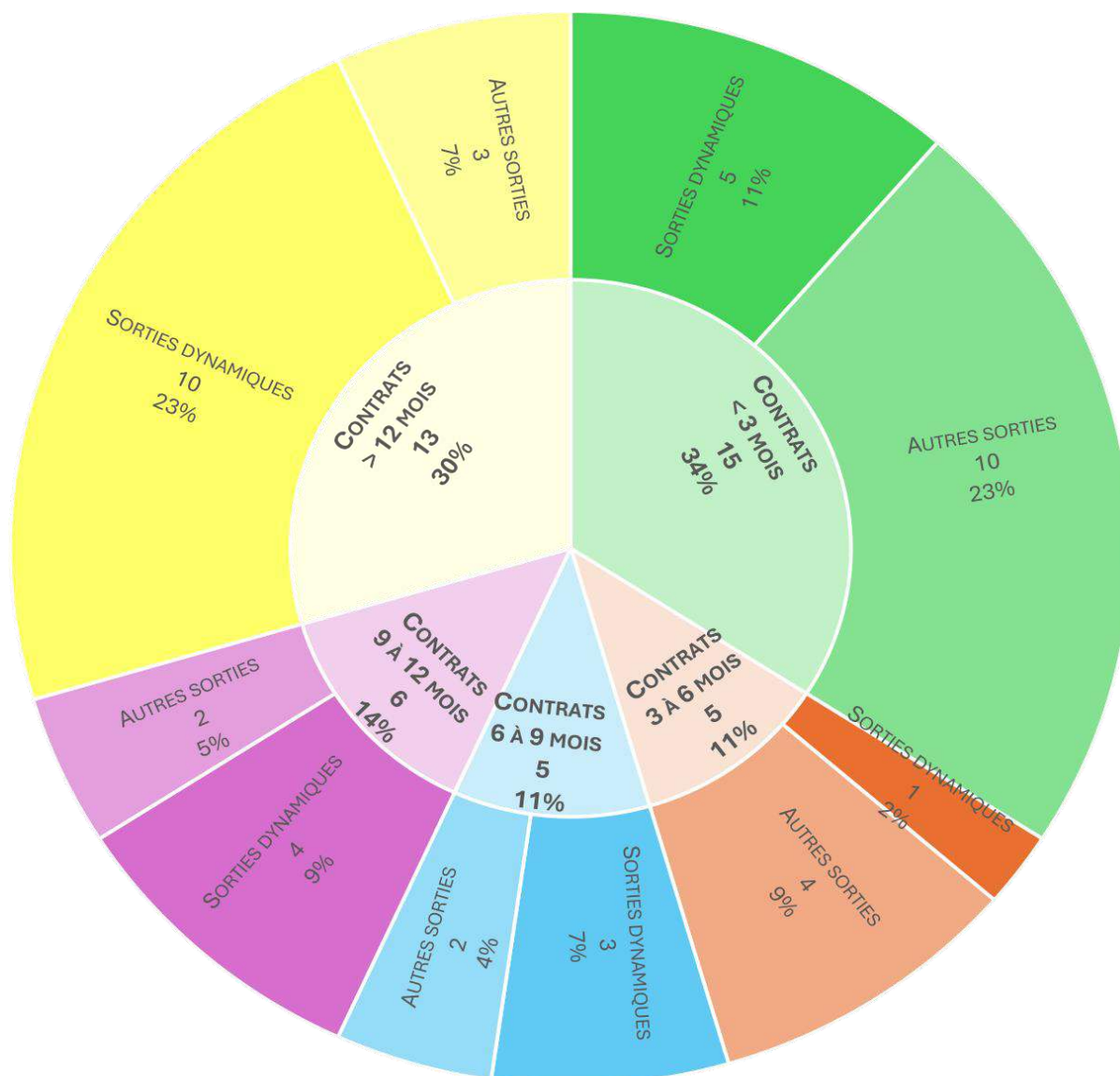
**52%**

de sorties dynamiques des intérimaires  
dont 42 % d'emploi durable

**63 %**

d'intérimaire « hors-justice »

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Sorties dans l'emploi durable :

- CDI
- CDD > 6 mois

Sorties dans l'emploi de transition :

- CDD < 6 mois

Sorties positives :

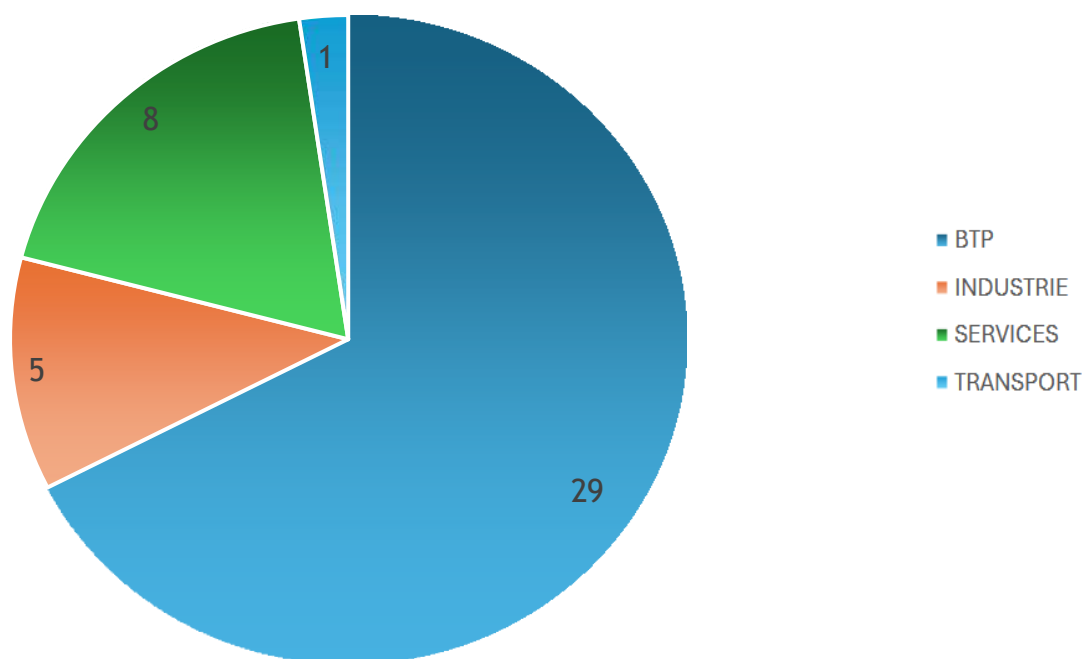
- Formation
- Contrats dans une autre SIAE

Autres sorties :

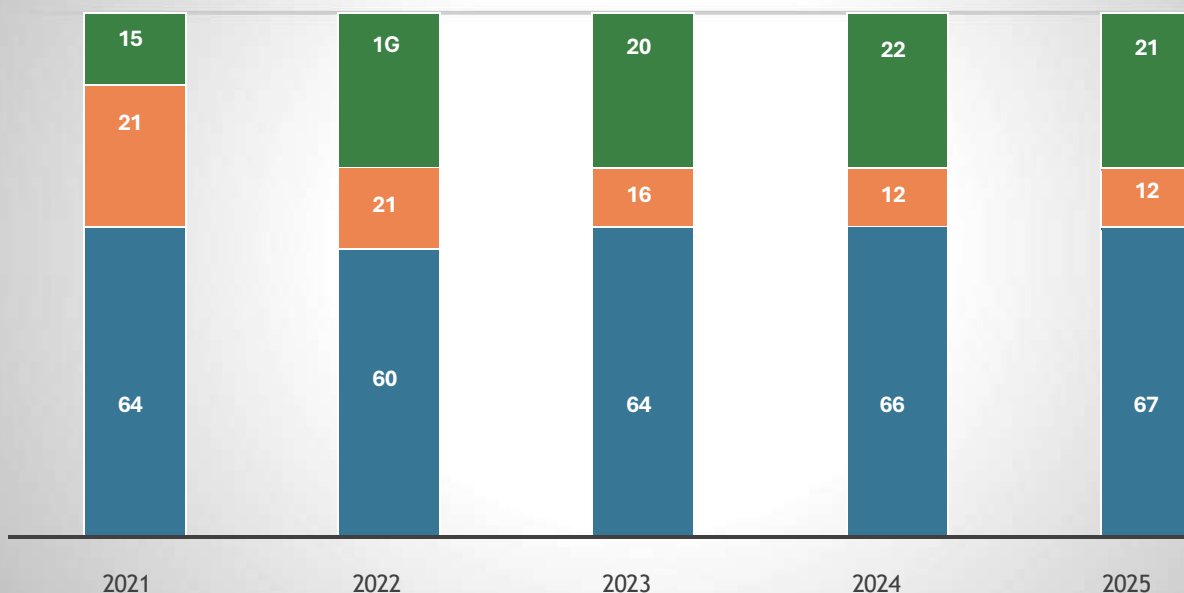
- Chômage, recherche d'emploi
- Inactivité
- Décision de justice

## Répartition par secteur d'activité des entreprises

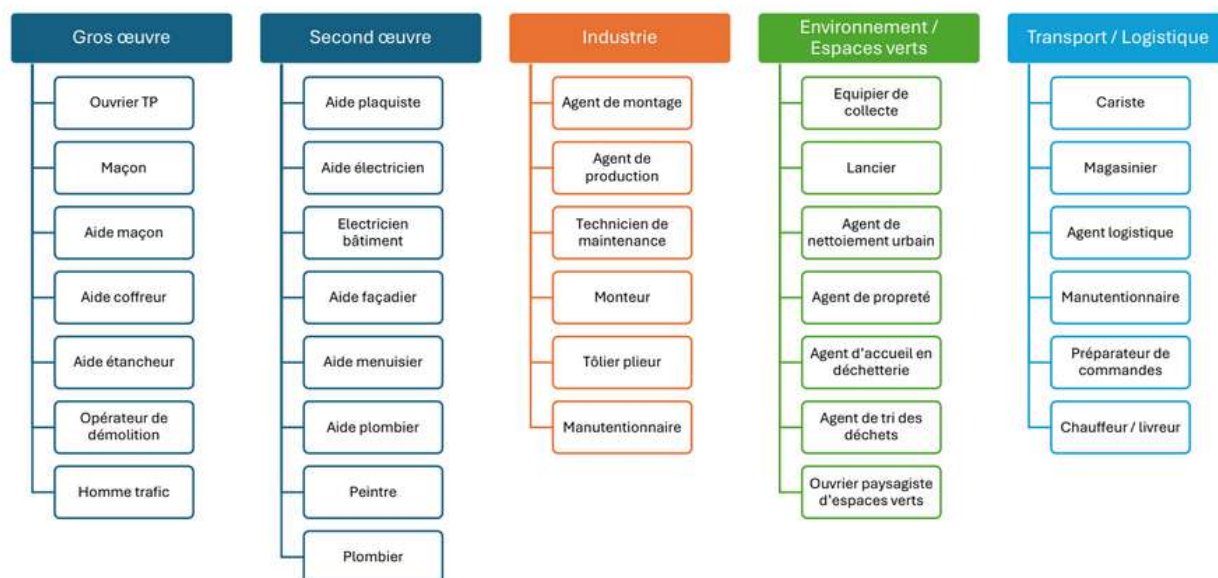
### Nombres Entreprises partenaires



### COMPARATIFS ANNUELS (%)



## LES MÉTIERS



## 6. Gouvernance

A l'issue de l'Assemblée Générale du 31 mars 2025, les membres du Conseil d'Administration sont :

1. Monsieur Christophe ANDRE – SANOFI PASTEUR
2. Monsieur Jean CHAILLET – POLYVIA
3. Monsieur Philippe DELAMARZELLE – DEMATHIEU BARD
4. Monsieur Jean-François DEPAEPE – COMETE -J.PARIS (FAYAT)
5. Monsieur Michel DUPIN
6. Monsieur Rodolphe DUPUIS – EDF
7. Monsieur Xavier MARTIN
8. Monsieur Marc RENART
10. Madame Bettina SACEPE – Avocate, représentant le Barreau de Lyon.

Le CA se réunit 4 fois dans l'année pour travailler sur les grandes orientations et projets de GREP. Et suivre leurs mises en œuvre. Le bureau se réunit chaque semaine avec le directeur pour aborder les questions de gestion opérationnelle de l'association.

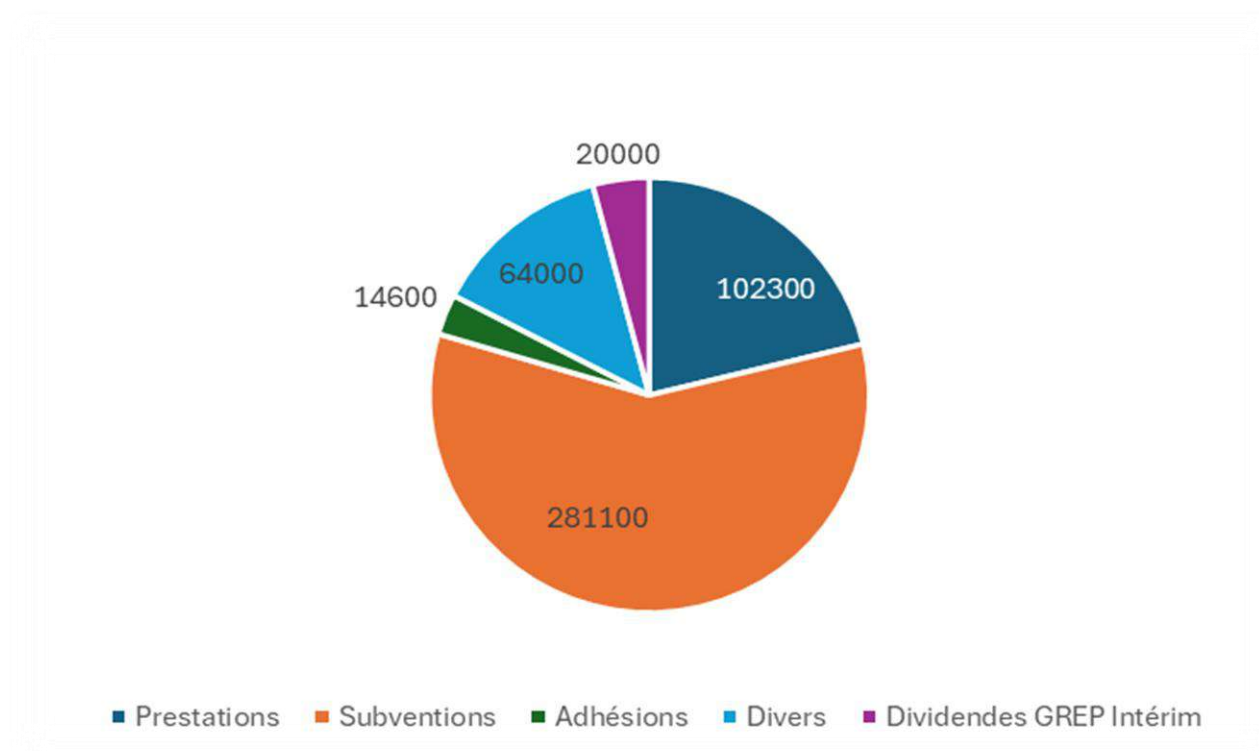
## 7. Résultats 2025

Les résultats consolidés 2025 de GREP et de GREP Intérim sont positifs de +25 800 €

Les produits d'exploitation de GREP association sont de 462 800 €, les charges d'exploitation de 527 900 € dont 121 225 € de fonds dédiés, issus des financements pluriannuels (2025-2027), comptabilisés en produits et en charges.

Une fois intégrés les 20 000 € de revenus hors exploitations issus des dividendes de GREP-Intérim versés au titre de l'exercice 2024, GREP association enregistre une perte de -45 900 €.

### Répartition des produits de GREP



Les prestations comprennent les accompagnements des P.E.I. et les activités de formation en détention.

Le montant de 14 600 € des adhésions comprend aussi les dons de particuliers ou d'entreprises.

## 8. Les perspectives 2026

### 8.1. Développer encore l'activité

Le budget de GREP, côté recettes, qui était de 300 k€ en 2024, de 360 k€ en 2025, sera de 460 k€ en 2026.

En termes de programme d'accompagnement, il est prévu de développer le programme d'accompagnement MAPP sur Roanne. Les programmes PARME devraient aussi se développer en volume dans l'Ain et dans le Rhône.

Côté accompagnement des Allocataires du RSA, la file active est passée de 35 personnes en 2025 à 56 en 2026, ce qui représente 80% du temps d'un C.I.P.

GREP est certifié QUALIOP. Nous souhaitons développer nos prestations de formation à destination des entreprises. Nous finalisons une formation visant à repérer et réagir aux addictions en entreprise.

Nous avons également pour projet de développer un programme sur l'accueil de personnes en insertion en entreprise à destination des chefs d'équipes et des superviseurs de 1er niveau.

### 8.2. Continuer la transformation

Continuer à transformer GREP vers une association plus ancrée sur ses territoires, plus en lien avec l'ensemble de ses parties prenantes, en particulier les entreprises et les bénéficiaires de nos accompagnements.

L'Assemblée Générale du 31 mars 2026 a voté un niveau de cotisation minimale pour permettre de proposer aux anciens bénéficiaires de nos accompagnements de devenir adhérents.

Nous souhaitons nous rapprocher des entreprises partenaires de GREP et clientes de GREP Intérim pour mieux les associer à nos actions. Cela pourrait prendre la forme d'un club d'entreprise partenaires.

Continuer la transformation, c'est aussi diversifier nos sources de financement. Face à la continuelle diminution des fonds publics, il est important pour notre pérennité de collecter des fonds privés. La fondation M6, au-delà d'une dotation pour les années 2026 et 2027, nous permet de bénéficier de l'accompagnement d'un cabinet conseil qui va nous aider dans ce projet. Il sera lancé début mai et associera des membres du Conseil d'Administration, le directeur et les salariés de GREP et de GREP Intérim.

Nous croyons à notre mission, nous croyons à l'utilité de nos actions, pour nos bénéficiaires, pour la société dans son ensemble. GREP continue sa transformation pour pouvoir continuer sa mission dans les années futures.

Avec le soutien de :



